

Gestion de la maltraitance, guide pratique à l'usage des équipes de direction et des professionnels en établissements sanitaire et médico-social

Par Emilie CARMOIN

Responsable du département Gestion des signaux et soins
psychiatriques sans consentement, Délégation de Seine-Saint-
Denis, ARS Ile de France

Présentation du 26 novembre 2019



L'existence d'une Coordination Départementale des informations Préoccupantes (CODIP) entre l'ARS et le CD 93

Après analyse des dossiers, constats de gestions inadaptées de la part de directions des établissements conduisant à aggraver les situations de négligences et/ou de maltraitance.

L'existence d'un guide pratique à destination des professionnels pour les aider à répondre aux situations préoccupantes ou de maltraitance rencontrées au domicile de personnes âgées ou adultes en situation de handicap.

Le Département de la Seine-Saint-Denis en collaboration avec ses partenaires du dispositif de prévention de la maltraitance, a publié en 2018 ce guide pratique.

Un retour positif des professionnels du secteur qui étaient en attente de ce type d'outils.

Un département fortement mobilisé sur la thématique

Une volonté commune de la part du CD 93 et de l'ARS DD93 de proposer des outils efficaces et rapidement mobilisables par les établissements lorsqu'ils rencontrent ce type de situation.



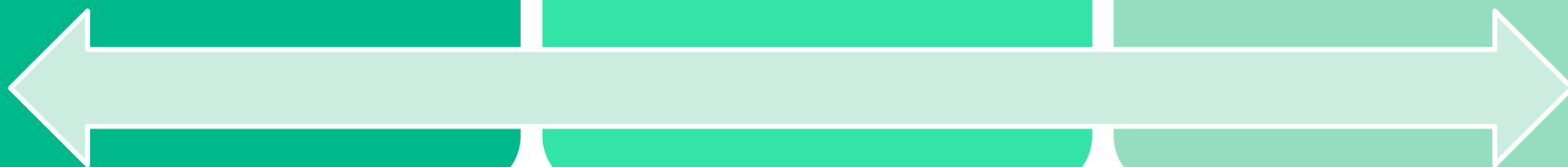
Accompagner les directions d'établissement et les professionnels dans la gestion d'une situation de maltraitance.



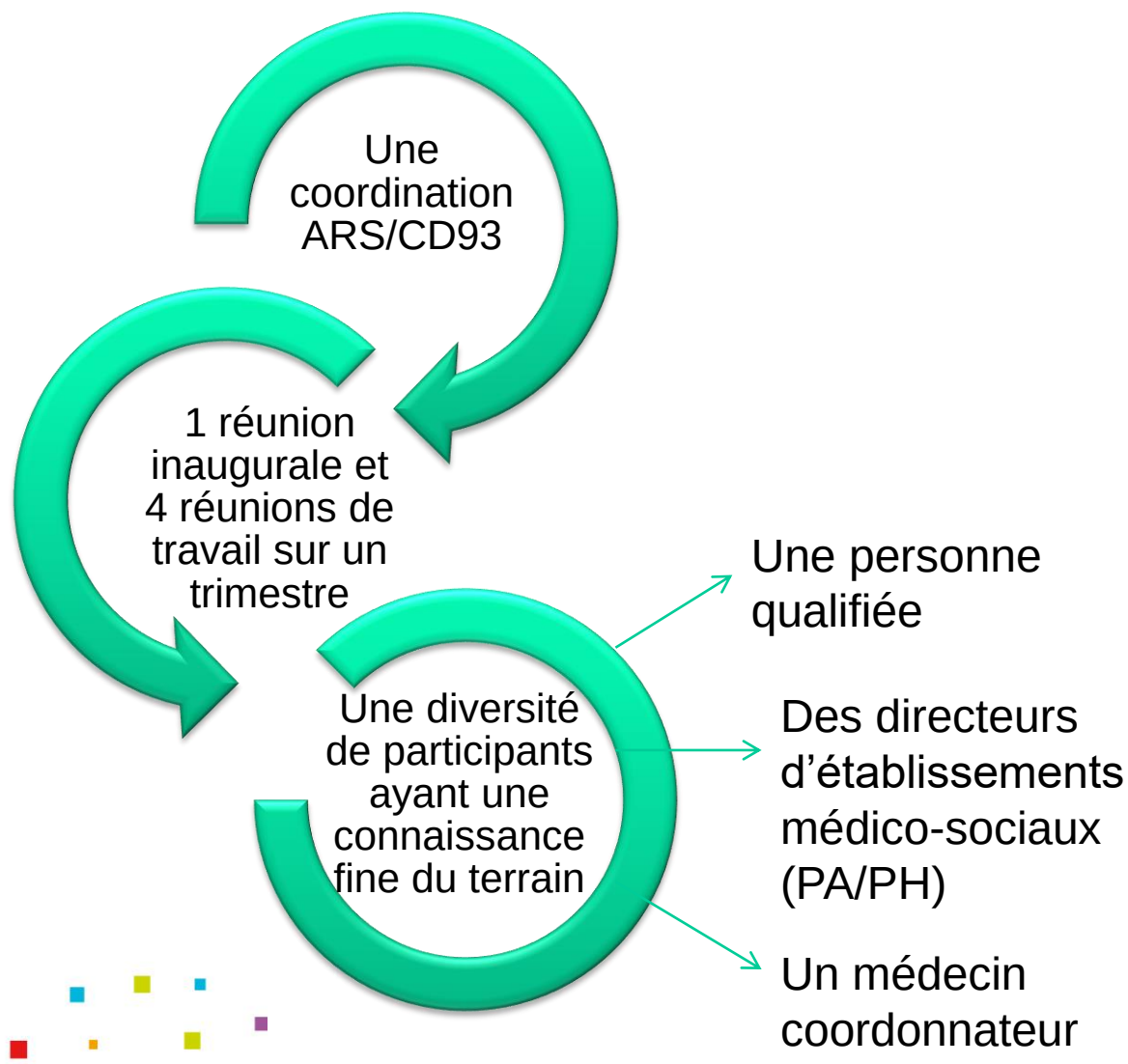
Rappeler les démarches de signalements obligatoires aux autorités de tutelle et informer sur les actions de signalements à faire aux autorités judiciaires.



A travers des fiches actions, proposer des axes de travail aux équipes de direction sur un plus long terme pour mieux prévenir et repérer les situations de maltraitance.



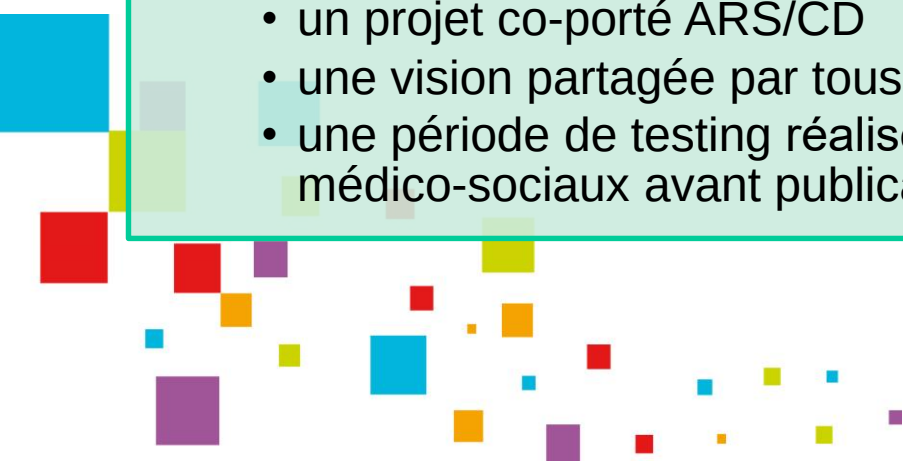
La démarche du projet



Les principales difficultés rencontrées

- mobilisation des acteurs du secteur sanitaire
- difficultés pour s'extraire des situations individuelles et de la question de moyens financiers pour pouvoir proposer des pistes d'actions innovantes
- une réflexion dans un temps contraint

Les points forts

- un projet co-porté ARS/CD
 - une vision partagée par tous les partenaires sur le besoin
 - une période de testing réalisée par 3 directions d'établissements médico-sociaux avant publication
- 

Un important travail de définition de la maltraitance, des facteurs de vulnérabilité et des indicateurs de risques.

L'établissement de logigrammes de gestion de la situation de maltraitance selon 3 ou 4 niveaux d'actions:

PROTEGER / ALERTER / EVALUER / AGIR

Des propositions d'actions à partir des réflexions du groupe de travail autour de 3 axes: La place des familles, la gestion des RH pour réduire l'usure professionnelle et la prévention des actes de violence et des comportements problématiques de certains résidents.

1^{ère} et 2^{ème} parties : Définitions des différents types de maltraitance - Repérage des situations à risque : facteurs de vulnérabilité et indicateurs

3^{ème} partie : Faire face à une situation de maltraitance avérée avec danger (protection des victimes et signalement) , Faire face à une situation de négligence (actions à mener...)

4^{ème} partie : Des fiches actions dans le cadre de la prévention des situations de maltraitance :

Axe 1: Donner une vraie place aux familles dans l'établissement et bien communiquer auprès d'elles sur la question de la maltraitance

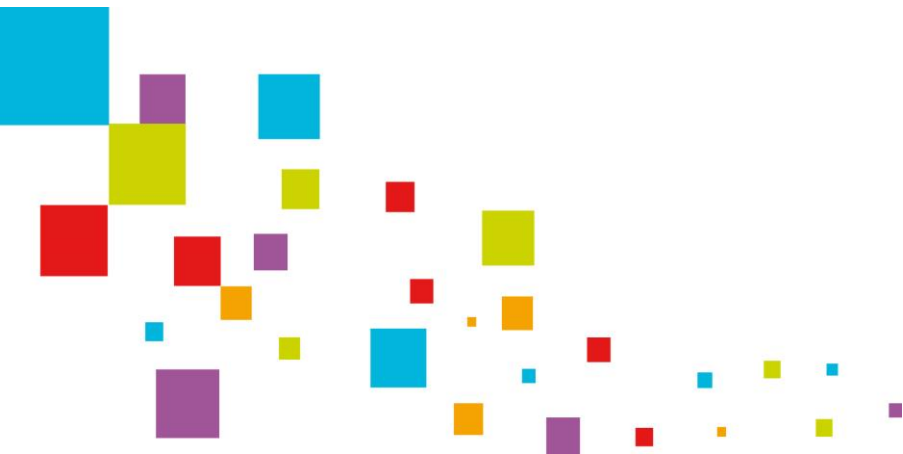
Axe 2: Travailler la gestion des RH pour réduire l'usure des professionnels et favoriser la bientraitance

Axe 3: Prévenir la violence et les comportements problématiques des résidents

+Une liste de partenaires permettant de gérer ce type de situation ou de les prévenir

5^{ème} partie : Un rappel de l'arsenal et du cadre législatif : le partage d'information entre les professionnels, la protection des personnes, le signalement et les différentes sanctions judiciaires en cas de maltraitance.

- **Grille ODIVA**
- **Echelle EPADE**
- **Plaquette ALMA 22 en FALC destinée aux usagers**
- **Exemple de procédure interne en cas de suspicion de maltraitance**
- **Exemple de fiche de signalement interne maltraitance d'un résident**
- **Trame de signalement au procureur de la République**
- **Cerfa témoin pour les signalements (cerfa 1152*03)**



- **Un guide conçu pour aider les équipes dans la gestion de la crise mais aussi dans sa prévention.**
- **Un retour positif des directions et des professionnels ayant testé le guide.**
- **Une publication prévue pour début 2020 et une communication auprès des structures tout au long de l'année 2020.**

